

VEUILLEZ RETOURNER UNE COPIE, DÛMENT SIGNÉE, DU PRÉSENT CONTRAT.

ENTRE : PENSIONNAT NOTRE-DAME-DES-ANGES
5680, boulevard Rosemont
Montréal (Québec), H1T 2H2
Téléphone : 514-254-6447

ET :

Nom, prénom de l'élève	
Nom du répondant financier	Changement de nom du répondant financier, s'il y a lieu
Adresse	
Ville	
Téléphone :	Code postal Téléphone

En signant le présent contrat, j'inscris mon enfant au Pensionnat Notre-Dame-des-Anges pour y recevoir en français, entre le 25 août 2017 et le 22 juin 2018 les services d'enseignement en formation générale pour le préscolaire 5 ans, en conformité avec les dispositions de la Loi sur l'enseignement privé, ses textes d'application (verso) et les règlements du Pensionnat Notre-Dame-des-Anges.

Je m'engage à acquitter les droits reliés à ces services selon les modalités suivantes:

. Droits d'inscription	160 \$	payable le jour de l'inscription (non remboursable)
. Frais pour la détermination de l'admissibilité	50 \$	payable le jour de l'inscription (non remboursable)
. Frais d'adhésion annuels Fondation PNDA	20 \$	(facultatif) par enfant, payable le 1er septembre 2017 (chèque libellé au nom du Pensionnat Notre-Dame-des-Anges)
. Droits de scolarité	3 480 \$	
. Frais de garde du midi	665 \$ *	
. Activités étudiantes	<u>255 \$</u>	
Total	4 400 \$	payable comme suit :

* Si votre enfant va dîner à la maison, veuillez déduire les frais de garde du midi et nous l'indiquer en cochant dans la case ci-contre.

		Dates des versements	SVP cochez l'option choisie
1. En un (1) seul versement de <u>OU</u>	4 400.00 \$	le 01-09-17	<input type="checkbox"/>
2. En deux (2) versements égaux de <u>OU</u>	2 200.00 \$	le 01-09-17 et le 01-02-18	<input type="checkbox"/>
3. En quatre (4) versements égaux de	1 100.00 \$	le 01-09-17, le 01-11-17 le 01-01-18 et le 01-04-18	<input type="checkbox"/>

Le montant des frais de scolarité compris dans le prix du contrat cité plus haut, pourra être majoré, le cas échéant, d'un montant maximal égal à la diminution de la subvention prévue par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Dans l'éventualité où cette augmentation empêcherait le signataire d'honorer ce contrat, il pourra le résilier.

NOTES:

- a) Les frais pour le service de garde avant 7h45 et après 15h15 seront facturés en septembre 2017, selon vos besoins. Il faudra calculer environ 950 \$ pour un service jusqu'à 16 h 30.
- b) Un reçu sera émis pour les frais d'adhésion à la Fondation PNDA.
- c) De plus, il faudra prévoir environ 200 \$ pour la matériel scolaire et un minimum de 200 \$ pour l'uniforme scolaire.

CONTRAT ÉTABLI AVEC CLAUSE SPÉCIALE

Tests d'aptitudes scolaires obligatoires au printemps 2017 (frais exclus du présent contrat)

Initiales parentales: _____ Date : _____

Signature obligatoire au verso --->